

Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants



Conditions d'entrée :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +16ans
- Participer à la vie associative de sa structure



Coût :

- **Bénévoles et volontaires en services civiques** : 60€ + 50€ de frais d'inscription
- **Salariés.ées** (prise en charge AFDAS possible) : 180€ + 50€ de frais d'inscription
- **Pôle Emploi** : 120€ + 50€ de frais d'inscription
- **Frais annexes possibles à la charge du stagiaire** (hébergement, déplacement, restauration)

Pour une prise en charge via le Compte Personnel de Formation, s'inscrire au Bloc de Compétences (BC) : « Contribuer à l'animation sportive de la structure ». Dans ce cas, la formation sera à compléter par le module 1 « Accompagner les pratiquants ». Cf. Fiche BC01

N° RNCP : 31885 BC01

Présentation

Cette formation propose un « éclairage : sécurité - réglementation » nécessaire à toute personne licenciée, qui participe à la vie associative de sa structure en tant qu'entraîneur, arbitre, dirigeant, parent... salariés.ées et/ou bénévoles.

Comprendre et connaître les possibles dans l'accompagnement des pratiquants « sur et en dehors » du terrain, avant pendant après l'entraînement, le stage, la compétition...

Objectifs pédagogiques

Être capable :

- D'instaurer et veiller au maintien d'une ambiance saine et sereine
- De garantir une pratique en sécurité
- De promouvoir l'éthique, les valeurs de la République et les vertus du handball
- De prévenir, repérer et signaler les comportements déviants

Contenus

- Présentation et de la structure associative et des valeurs citoyennes
- Apports théoriques sur le rôle et les devoirs réglementaire-juridique-sécuritaire de l'accompagnateur d'équipe et/ou de JAJ avant, pendant et après la rencontre
- Responsabilités civile et pénale
- Prévention et Gestion des conflits
- Règles du bien vivre ensemble
- Agir en cas d'incidents, d'accidents, de comportements déviants
- Boîte à outils réglementaire

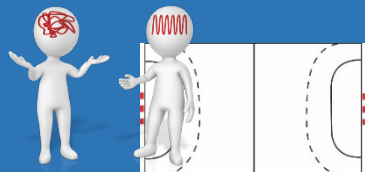
Temps de formation et Modalités

15 heures de formation (certains allègements sont possibles après le positionnement) :

- **3 h** de formation à distance en **classes virtuelles**
- **12 h** de formation à distance en **autonomie** (dont 4 h de cas pratiques à rendre au/à la formateur.trice)



Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants (suite)



Renseignements :

- Administratifs

6300000.formation@ffhandball.net

- Pédagogiques

COUTERON Valérie

6313000.vcouteron@ffhandball.net

Secteurs, Journées, Dates

- ➔ Secteur 1 – Alpes Maritimes + Var Est
- ➔ Secteur 2 – Var Centre + Var Ouest + Bassin Aix
- ➔ Secteur 3 – BDR (Bassins Marseille + Martigues)
- ➔ Secteur 4 – BDR Nord + Vaucluse
- ➔ Secteur 5 – Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence. *À partir de 8 stagiaires, le secteur 5 sera composé. Dans le cas contraire, les stagiaires seront répartis dans les autres secteurs.*

2 périodes au choix :

Période 1 : d'Octobre à Décembre 2020

Classe Virtuelle : dimanche 15 Novembre 2020 - 10h à 13h
Formation à distance en autonomie : 12h
(dont 4h de cas pratiques à rendre au/à la formateur.trice)

Période 2 : de Janvier à Mai 2021

Classe Virtuelle : dimanche 14 Février 2021 - 10h à 13h
Formation à distance en autonomie : 12h
(dont 4h de cas pratiques à rendre au/à la formateur.trice)

Inscription période 1 :

Date limite au 27
septembre 2020

Inscription période 2 :

Date limite au 21
décembre 2020



ASTUCE :

Le module 1 « Accompagner les pratiquants » + le module 2 « Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants » donnent le certificat « Contribuer à l'animation sportive de la structure » du titre 4 « Educateur de Handball ». Certification sur demande.

Inscription à la formation* OUVERTE A PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE

Cliquez
ici



* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur